

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon Directive 2001/58/CE

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT

Nom du produit : CIRE DE DEMOULAGE 34D- ABEL INDUSTRIE

Code du produit : 000622 – 000722

000622 : boîte de 350g – 000722 : boîte de 980g

Usage du produit : cire utilisée pour le démoulage de résines

Fournisseur : ABEL BONNEX S.A.R.L.

Adresse : 8, rue Gaspard Monge - B.P. 87- 76100 LES ROUEN CEDEX

Tél. : 02.35.73.20.13

e-mail : abel@abel-bonnex.com

Télécopie : 02. 35.72.11.54

 **APPEL D'URGENCE** : 01.45.42.59.59

2. COMPOSITION / INFORMATION SUR

Nature chimique du produit : association de cires et de solvants pétroliers

Composants contribuant aux dangers :

NOM	Ga	N°EINECS	Symbole	Phrases R
Hydrocarbures aliphatiques, cycloparaffiniques, aromatiques	-1	-	F, Xn-N	10-65-51/53-66-67

Voir section 16 pour le texte intégral des p... positions sont données section 8.

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

- Principaux dangers :

Inhalation : l'inhalation excessive provoque des étourdissements et vertiges

Contact avec la peau : L'exposition prolongée provoque des gerçures de la peau

Risques spécifiques :

Inflammable si porté à une température élevée

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

Voir section 15 et 8 pour des informations complémentaires

4. PREMIERS SECOURS

- Contact avec les yeux

- Contact avec la peau

- Inhalation

- Ingestion

voir l'emballage

5. MESURES

- Moyens d'extinction

- Moyens de protection

6. MESURES

PRELÈVEMENTS

- Précautions

- Précautions de stockage : à l'abri de la chaleur, des sources de chaleur, des étincelles, des goutts et des eaux de surface.

- Précautions de transport : éviter le résidu et placer dans des conteneurs en vue de son recyclage et à grande eau. Risque de formation d'une pellicule

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation :

- Mesures techniques : Aucune mesure spécifique
- Précautions à prendre : ne pas mélanger avec les matières incompatibles (voir section 10) / instruire le personnel sur les mesures à prendre en cas d'accident / manipuler en respectant les bonnes pratiques et les règles d'hygiène industrielle.
- Conseils d'utilisation : respecter les conditions d'emploi, ne pas fumer

Stockage :

- Mesures techniques : vérifier la hauteur de gerbage / bien vérifier la conformité des locaux à la réglementation en vigueur
- Conditions de stockage recommandées : conserver le récipient bien fermé à l'écart de toute source chaleur ou d'ignition, à une température inférieure à 40°C
- Matières incompatibles : -
- Matériau d'emballage recommandé : conserver dans son emballage d'origine

Mode d'emploi

- Etaler le produit sur le moule en couche mince et continue. Respecter le mode d'emploi indiqué sur l'étiquette

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

- Paramètres de contrôle : VME 400 mg/m³ pour le solvant
- Equipement de protection individuelle : Aucun. Utiliser des gants si sensibilité particulière au produit

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique	:	Solide cireux
Couleur	:	Jaune pale
Odeur	:	solvant / pin
pH pur	:	inadapté
Point d'éclair	:	48°C
Propriétés comburantes	:	Non comburant selon les critères CEE
Caractéristiques d'explosivité	:	Sans objet
Températures caractéristiques	:	Auto inflammation 260°C
Densité	:	0,80 @ 20°C
Solubilité :	eau	: Non
	solvants	: Non

10. STABILITE ET REACTIVITE

- Stabilité : ne présente pas de risque en utilisation normale
- Réactions dangereuses :
 - Conditions à éviter : source de chaleur
 - Matières à éviter :
 - Produits de décomposition dangereux : aucun

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- Toxicité aiguë : pas de données
 - Effets locaux : pas de données
- Aucun effet néfaste sur la santé n'a été observé dans les conditions normales d'utilisation

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

- Persistance – dégradabilité / mobilité / bio accumulation : pas de données
- Ecotoxicité et Bioaccumulation (D99/45/CE): Toxique pour les organismes aquatiques et peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

13. ELIMINATION DU PRODUIT

- Déchets des résidus :
élimination avec les ordures ménagères si l'article possède un point éco-emballage (♻️) sinon remettre les déchets à un récupérateur agréé.
- Remarque : l'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence de dispositions législatives, réglementaires et administratives spécifiques, communautaires, nationales ou locales, relatives à l'élimination le concernant.

14. TRANSPORT

	Voie terrestre ADR	Voie maritime IMDG
Désignation	Solide organique inflammable n.s.a (succédané d'essence de térébenthine en mélange)	Solide organique inflammable n.s.a (succédané d'essence de térébenthine en mélange)
Classe	4-1	4-1
N° UN	1325	1325
Code classification	F1	F1
Groupe	III	III
Etiquette de danger	3	3 + étiquette « marine polluant »
Marquage colis pour quantité limitée*	mention «UN 1325» + 2 n°11	mention «UN 1325» + 2 n°11

*Conditions LQ9 pour ADR ou colis <=30 kg et emballage <= 3kg pour IMDG, sinon étiquette 4.1

Remarque : les prescriptions réglementaires reprises ci-dessus sont celles en vigueur le jour de l'actualisation de la fiche. Compte tenu des évolutions réglementaires se conformer à la réglementation en vigueur au 1° janvier.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Réglementations communautaires (directive 99/45/CE) :

Symbole (s) et indications de dangers



N - Dangereux pour l'environnement

Phrases « R » et « S »

Inflammable

l'inhalation de vapeur peut provoquer vertiges et somnolence.

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales / la fiche de données de sécurité

Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant

Eliminer le produit et son récipient comme un déchets dangereux

Autres indications :

- Symbole tactile de danger : NON
- Fermeture de protection à l'épreuve des enfants : NON

Il est recommandé de se référer à toutes les mesures ou dispositions, internationales, nationales ou locales pouvant s'appliquer. L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence d'autres dispositions complétant ces prescriptions.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas.

Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. Ils ne dispensent en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'attention des utilisateurs est en outre, attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Phrases de risque mentionnées dans la section 2

R10 : Inflammable/ R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion / R66 :L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges

R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

Section concernée par la dernière modification : Section 15

DATE : 01/07/07

Version 3.0

3/3

Nom du produit : CIRE DE DEMOULAGE 34 D

FICHE TECHNIQUE

CIRE 34 D

Démoule les thermodurcissables en compression, les polyépoxydes et les polyesters jusqu'à une température de 135°C.

UTILISATION

S'utilise à la main et permet d'obtenir un très bel état de surface des pièces moulées.

CARACTERISTIQUES

La CIRE 34 D est à base de cire amide à haut point de fusion et contient du silicone.

Aspect.....cireux

Couleur.....Jaune clair

Densité.....0.8

Point éclair.....48°C / Produit inflammable

MODE D'EMPLOI

STRATIFIES POLYESTERS OU POLYEPOXYDES

Après préparation du moule avec la pâte 7890 F et lustrage avec LUSTRAVIT :

Étaler en couche mince et continue le CIRE DE DEMOULAGE 34 D, en procédant de la manière suivante :

Déposer dans un chiffon perméable (laine ou coton) un peu de cire de démoulage, nouer le chiffon en boule en pressant légèrement. Passer cette boule sur le moule de façon à ce que la cire filtre à travers le chiffon, laisser sécher jusqu'à apparition d'un voile blanchâtre et lustrer à la main sans appuyer. Répéter cette opération à trois reprises pour obtenir un film à haut pouvoir séparateur et un brillant miroir. Mouler.

Faire une nouvelle application de CIRE 34 D chaque fois que nécessaire,

THERMODURCISSABLES EN COMPRESSION JUSQU'A 135°C

A l'aide d'un pinceau, enduire le moule d'une couche fine et continue de CIRE 34 D . Mouler immédiatement

CONDITIONNEMENT

000622 : boîte de 350g – 000722 : boîte de 980g

AVERTISSEMENT

Devant la multiplicité des types et qualités de laques et vernis polyuréthanes, plus ou moins adaptés aux techniques des prises d'empreintes en composite sur moules en bois laqué ou vernis polyuréthane, nous déconseillons l'utilisation de nos cires sur des moules ou formes revêtus de ces laques ou vernis.

Toutefois, si cette technique s'impose, nous recommandons très vivement d'effectuer un test préalable d'orientation sur la laque ou le vernis polyuréthane appliqué sur le support utilisé.

Ce test dit « au styrène » est le suivant :

Verser une goutte de styrène monomère sur le support à tester en 4 ou 5 endroits.

Couvrir chaque goutte d'un verre de montre (pour éviter l'évaporation)

Contrôler l'évolution après 12 heures, 24 heures et 48 heures et plus si nécessaire.

Vérifier les points suivants par comparaison avec la surface non en contact avec le styrène. :

Brillance / Cloquage / Altération de la teinte

Cas d'une laque : Avec un papier absorbant blanc (sopalin), absorber les gouttes de styrène et observer si le styrène a été coloré par migration du pigment.

CONCLUSION

On peut considérer que laque ou vernis sont impropres à l'utilisation envisagée s'ils présentent aux points en contact avec le styrène les défauts de ternissement, cloquage ou changement de teint

*Les renseignements que contient cette notice correspondent à nos meilleures connaissances.
Cependant étant donné la diversité des applications, ils ne sauraient engager notre responsabilité.*

DATE : 01/07/07

Version 3.0

4/3

Nom du produit : CIRE DE DEMOULAGE 34 D